

# Privés de pêche électrique, les Néerlandais développent un chalut à jets d'eau

Pour pêcher les poissons plats comme la plie et la sole, un armateur néerlandais, qui ont dû abandonner le chalut électrique, teste un système de jets d'eau installés directement sur le chalut.

L'interdiction du chalut à perche électrique en Europe n'est pas au goût des Néerlandais qui, au 1<sup>er</sup> janvier 2020 ne comptaient plus que 22 navires équipés de ce type d'engins, contre 84 l'année précédente. Mais certains armateurs n'ont pas attendu la décision de Bruxelles pour développer de nouvelles méthodes de pêche.

Chez Jaczon, filiale du groupe Cornelis Vrolijk, le travail a commencé depuis plusieurs années. « Fin 2017, nous avons eu l'idée de développer un engin générant un jet d'eau pour soulever le poisson du fond, et particulièrement la sole, qui n'est pas facile à capturer, d'où son prix élevé », raconte Anton Dekker, responsable de la flotte chez Jaczon.

## Testés en mer

L'entreprise a donc développé en 2018 un prototype appelé waterspray. Les tests en mer ont débuté au printemps 2019, avec des performances peu concluantes

sur la sole.

Jaczon a donc équipé un autre de ses navires durant l'été avec un chalut à perche électrique d'un côté et un waterspray de l'autre. « Après plusieurs semaines de tests nous arrivons à des résultats très encourageants et, aussi étonnant que cela puisse paraître, plus la pression de l'eau est faible, meilleurs sont les résultats », détaille le responsable de la flotte. L'entreprise va poursuivre le développement du prototype.

## « Une folie » pour Bloom

Les premiers tests ont été financés par Jaczon qui a depuis reçu des aides de son gouvernement et le soutien de l'association des pêcheurs néerlandais. Plusieurs acteurs privés se sont aussi greffés au projet comme W. van Wick, HFK engineering ou Padmos. « Au deuxième semestre 2020, nous allons monter des chaluts waterspray des deux côtés du navire et



Le waterspray est un engin de pêche équipé d'une pompe électrique sur le tuyau et des buses qui soulèvent le poisson du fond à l'aide de jets d'eau.

poursuivre nos expérimentations durant six mois », conclut Anton Dekker, optimiste sur la viabilité de cette méthode de pêche, économiquement et écologiquement intéressante selon lui.

Ce point de vue n'est pas partagé par l'association environnementaliste Bloom, qui qualifie déjà l'ini-

tiative de « folie ». Les prochains tests seront supervisés par une équipe de scientifiques de l'institut indépendant de recherche marine Wageningen, à Ijmuiden, pour étudier l'impact environnemental de ce chalut.

Guillaume JORIS

**NEW**

**Conception, fabrication de treuils et d'appareils à gouverner pour tous types de navires de 10 à 100 mètres.**

1945 **75** Years 2020

La Maison Blanche  
29160 Lanvéoc  
T: 00 33 (0)2 98 27 52 68  
bopp@bopp.fr

[www.bopp.fr](http://www.bopp.fr)

## ■ L'équipementier Bopp propose de nouveaux mâts de débarquement

Spécialiste de l'équipement des navires en systèmes hydrauliques et électriques et appareils à gouverner, la société Bopp, installée à Lanvéoc dans le Finistère, a mis sur le marché en octobre dernier des mâts de débarquement pour la pêche. Ces produits s'inscrivent dans la volonté des armateurs de réduire la pénibilité à bord des navires de pêche par l'automatisation du transbordement des bacs et caisses à poissons. Et de renforcer l'autonomie des patrons de pêche pour le débarquement des captures. « Nous proposons deux modèles de 450 et 990 kg, explique David Thépaut, responsable commercial de Bopp. Les premiers modèles produits équipent les deux derniers chalutiers de l'armement Porcher (l'« Harfang » et le « Sapa »). Nous en avons actuellement en fabrication pour l'Irlande ainsi que la France. Une dizaine de mâts ont été vendus à ce jour. »